



Handicaps en Pays d'Ancenis : Parlons-en !



3 années d'animation et de réflexion pour mieux prendre en compte les personnes en situation de handicap



Le projet

Entre 2013 et 2016, la commission Vie sociale du Conseil de développement du Pays d'Ancenis a axé son travail sur la thématique « Handicaps en Pays d'Ancenis : Parlons-en ! ». Au travers d'une étude, elle propose des pistes de travail et actions concrètes autour de 6 axes pour changer les regards et permettre à tout habitant du territoire, quelles que soient ses fragilités, de trouver sa place de citoyen à part entière.

Un programme de travail sur 3 ans :

- 2014 : écouter
- 2015 : sensibiliser
- 2016 : proposer

Une large mobilisation

- Des rencontres et échanges avec des administrations, associations et établissements œuvrant dans le champ du handicap
 - Plus de 75 animations proposées (témoignages, mises en situation, lectures, jeux, sport, expos, concerts, films, etc...)
 - De nombreux partenaires mobilisés (13 bibliothèques, 15 établissements scolaires, des associations, etc.)
 - 27 communes participantes
 - Plus de 50 articles parus dans la presse locale et les bulletins municipaux
- Retour sur ces 3 années en images sur le site internet de K'D'click (www.kdclick.fr Portfolio/Nos engagements)*

Les 6 axes d'amélioration proposés

Favoriser la
rencontre et la
coordination des
acteurs locaux du
handicap

- Identifier clairement une **tête de réseaux**
- Organiser une **rencontre annuelle des associations et structures**

Développer
l'information

- Etablir un **annuaire des structures, organismes et associations**
- **Sensibiliser et mobiliser les Centres Communaux d'Action Sociale**
- Assurer une **meilleure visibilité des lieux d'information** sur le handicap
- Créer un **onglet handicap** sur chaque **site internet communal**
- Imaginer un **portail internet "Handicaps en Pays d'Ancenis : Parlons-en !"**

Sensibiliser la
population pour
changer les regards
et faire évoluer les
mentalités

- Proposer un **évènement annuel**
- Mettre à disposition des **outils de sensibilisation**
- Utiliser les leviers de la **culture** et du **sport**
- Renforcer les **actions auprès des scolaires**
- ...Mais aussi des **élus**

Favoriser l'accès de
tous à la vie sociale

- **Associer les personnes en situation de handicap et leurs associations** dans la définition des actions en matière de logement, transport, santé, culture et loisirs.
- **Entendre et soutenir les familles et les aidants**
- S'assurer régulièrement de la **véritable accessibilité des lieux publics**
- Mettre en œuvre un **véritable accès aux moyens d'information pour tous**
- Inciter la commission économique de la COMPA à travailler avec le Groupement Interprofessionnel Régional de Promotion de l'Emploi et du Handicap pour **promouvoir l'accès à l'emploi**
- Veiller à la réflexion sur les **politiques de santé et de gérontologie** à prendre prioritairement en compte les personnes en situation de handicap
- **Promouvoir l'accès à la culture** et aux **loisirs** pour tous.

Former les
personnes

- Accompagner les acteurs du monde associatif dans l'**accueil des personnes en situation de handicap**.
- Doter les **personnels d'accueil des collectivités et des services publics** de compétences permettant d'assurer une **bonne communication** avec les personnes en situation de handicap.

Assurer un portage
fort au niveau
politique

- **Inviter les élus au temps fort annuel** des acteurs locaux du handicap
- Nommer un **réfèrent handicap dans chaque collectivité**
- Attribuer certaines tâches ou travaux communaux à des **Établissements et Services d'Aide par le Travail** ou à des **entreprises adaptées**
- **Porter** auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé **les besoins du territoire**
- Inclure des personnes en situation de handicap dans les **listes de candidats aux différentes élections**
- Veiller à un **taux conséquent d'emploi de personnes en situation de handicap** dans les collectivités et à **adapter les appels d'offres**.
- Demander aux élus départementaux, régionaux et nationaux issus du Pays d'Ancenis d'assurer la **promotion des revendications formulées par les acteurs du handicap** pour faire évoluer positivement le cadre législatif et réglementaire.

Aujourd'hui, où en est-on ?

Toutes ces propositions ont été présentées fin 2016 aux élus de la COMPA ainsi qu'aux habitants du territoire. D'ores et déjà, des engagements ont été pris par différents partenaires.

Le Conseil Départemental a ainsi initié une démarche de mise en réseau des acteurs du handicap sur le Pays d'Ancenis. L'un des premiers chantiers engagé est l'élaboration d'un annuaire des structures, organismes et associations qui sera consultable fin 2017¹. La COMPA a par ailleurs désigné un référent « handicap » et mettra en place un portail internet « Handicap en Pays d'Ancenis, parlons-en ! ».

De nombreux partenaires poursuivent dans leurs communes des animations de sensibilisation.

A chacun(e) d'entre nous de faire sa part pour que tous les habitants du Pays d'Ancenis, quelle que soit leur fragilité, trouvent pleinement leur place !



En savoir plus...

Télécharger l'étude sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis :

www.pays-ancenis.com

(COMPA/Nos Partenaires/Conseil de développement)

Contact

Claire HAMON

Animatrice du Conseil de développement

Tél : 02.40.96.44.79

conseil-de-developpement@pays-ancenis.com

Le Conseil de développement, qu'est-ce que c'est ?

Lieu d'information, d'échange et de réflexion, il a pour objectif de faire émerger des avis collectifs sur les projets de la Communauté de Communes et les enjeux qui se posent à l'échelle du Pays d'Ancenis.

Il est composé de personnes d'horizons très divers qui expriment leurs idées, les mettent en débat et imaginent des projets au profit du territoire et de ses habitants.

Quelques exemples d'actions récentes : étude sur les circuits courts alimentaires, sur l'accompagnement à la création d'entreprises, soirées-débats sur les communes nouvelles ou sur l'Europe, contribution aux travaux de la COMPA (étude sur le vieillissement, SCOT...)



1. Contact : Unité Personnes Agées/ Personnes Handicapées
Délégation Ancenis Service Solidarité - 02 40 83 05 17 - delegation-ancenis@loire-atlantique.fr